

# Diisocyanates : formation obligatoire en carrosserie

À partir du 24 août 2023, une formation sera obligatoire pour les utilisateurs professionnels de produits contenant 0,1 % ou plus en poids de diisocyanates. Ceux-ci sont notamment présents dans les durcisseurs utilisés pour les vernis.

Par le Sipev  @Le\_Sipev 

**V**ous ne le savez peut-être pas encore mais, si vous êtes carrossier, vous pouvez être concerné par la réglementation européenne sur les diisocyanates, présents dans certains durcisseurs. À partir du 24 août 2023, les professionnels de la carrosserie devront suivre une formation, renouvelable tous les cinq ans, pour la manipulation et l'utilisation de produits contenant des diisocyanates en concentration supérieure ou égale à 0,1 %. Cette réglementation s'adresse aux industriels et professionnels dans un périmètre large incluant fabricants, utilisateurs et applicateurs. Différents métiers sont concernés : opérateurs, personnel R&D et service qualité, distributeurs et réparateurs. La formation vise à sensibiliser aux précautions à prendre lors de la manipulation de ces substances et des produits les contenant. Elle rappelle les bonnes pratiques de travail, les mesures appropriées de gestion des risques, dont l'utilisation des équipements de protection individuelle.

## TOUTE LA FILIÈRE DE LA RÉPARATION-CARROSSERIE EST-ELLE CONCERNÉE ?

Techniciens de laboratoire, peintres, préparateurs, distributeurs, formateurs techniques et apprentis sont concernés lorsqu'ils utilisent et/ou manipulent les durcisseurs additionnés aux vernis



© BASF

et apprêts. Les diisocyanates sont souvent présents dans les durcisseurs utilisant des polymères isocyanates. Ils permettent leur réticulation avec les résines acryliques du vernis ou apprêt 2K. Ainsi, ils limitent les temps de séchage nécessaires aux procédés de réparation traditionnelle ou mise en peinture d'éléments neufs. Les seuls durcisseurs n'utilisant pas usuellement les diisocyanates sont ceux pour système époxy. Au stade de résidu lors de la fabrication du polymère isocyanate, il est possible que leur teneur se situe sous le seuil des 0,1 %. Toutefois, les substitutions peuvent être plus difficiles pour certains durcisseurs, voire impossibles.

## COMMENT SE FORMER AVANT LE 24 AOÛT 2023 ?

Les formations pour une utilisation sûre des diisocyanates sont proposées par les représentants européens des fabricants, l'Isopa et l'Alipa\*. Cette plateforme, à laquelle le Conseil européen de l'industrie des peintures (CEPE) et la Fédération européenne des industries de colles et adhésifs (FEICA) ont collaboré, centralise les informations pour répondre aux exigences réglementaires et

sur la plateforme de la carrosserie, une fiche pratique centralise les informations et liens utiles pour se mettre en conformité avec l'obligation de formation liée aux diisocyanates.

**ADELINE BOURDON**  
PRÉSIDENTE  
DE LA CARROSSERIE  
BOURDON

**"LES PRODUITS  
UTILISÉS AU  
QUOTIDIEN NE SONT  
PAS ANODINS"**

aux modalités d'application. Elle donne accès à une offre payante de modules de formation en ligne, à sélectionner selon les utilisations. D'autres organismes proposent ces formations, qui doivent être dispensées par "un expert en matière de sécurité et de santé au travail possédant des compétences acquises dans le cadre d'une formation professionnelle pertinente". Elle peut être assurée en interne par l'entreprise. **Adeline Bourdon**, présidente de la carrosserie Bourdon et vice-présidente du réseau Axial, a mis en conformité le personnel de son atelier et partage son expérience : "Nos huit carrossiers et peintres ont suivi la formation en ligne, niveau général, et tous ont obtenu leur attestation de réussite! Le principal mérite de cette session est de nous rappeler que les produits utilisés au quotidien ne sont pas anodins, et que les règles d'usage doivent être respectées. À l'issue d'un QCM, une attestation valide nos connaissances sur les équipements de protection individuelle appropriés, les conditions de manipulation et d'entretien, la ventilation et l'hygiène. Les consignes restent identiques à celles que nous appliquons déjà." ●

\* Site : safeuse.diisocyanates.eu